

## **VENTE DE L'ANCIENNE CASERNE DE POMPIERS**

### **Bâtiment historique à vendre par appel d'offres sur invitation**

L'un des plus anciens bâtiments de la municipalité de Saint-Léonard est à vendre par appel d'offres.



**La municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf met en vente l'ancienne caserne de pompiers construite en 1949.**

Connu aussi comme la Caserne du lin, le bâtiment compte une grande pièce au rez-de-chaussée (considérée à l'époque comme un garage), trois pièces au 1<sup>er</sup> étage ainsi qu'un bâtiment complémentaire annexé. Le revêtement de la toiture est à refaire mais le système de chauffage, composé d'une fournaise au mazout est récent.

Le zonage de la caserne est mixte, c'est-à-dire que les usages autorisés sont résidentiels et commerciaux. Le bâtiment est idéal pour une personne seule ou un artiste désirant avoir pignon sur rue. Il peut aussi être transformé en petit appartement (style loft) ou encore comme atelier d'artistes.

Toute personne qui désire examiner le bâtiment doit prendre rendez-vous aux heures normales de bureau avec la personne responsable du dossier, Mme Nancy Clavet.

### **Appel d'offres sur invitation Dépôt des soumissions**

**Conditions générales :** La municipalité sollicite des offres pour la vente de l'ancienne caserne. Elle ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, légale, contractuelle, conventionnelle ou verbale quant à la qualité, la nature, le caractère et l'état du bâtiment. La Loi sur la protection du consommateur ne s'applique pas pour ce type de vente.

Le formulaire de soumission portant la mention « **Vente – Caserne** » devra être reçu dans une enveloppe cachetée, à la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf, 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard (Québec) G0A 4A0, au plus tard à **11 heures le vendredi 2 décembre 2016**, pour être ouvertes publiquement au même endroit, à la même heure, en présence des soumissionnaires.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. L'adjudication se fait par résolution du conseil municipal.

### **Consentement – Divulgation des renseignements**

Toute personne physique ou morale qui présente une offre consent à ce que les renseignements suivants puissent être divulgués à quiconque en fait la demande, que son offre soit retenue ou non :

- Son nom;
- Le prix soumis;
- La décision concernant l'adjudication du contrat, s'il y a lieu, en regard de la présente offre;
- Si son offre était jugée non conforme, son nom, la mention que son offre était non conforme, ainsi que les éléments spécifiques de non-conformité.

### **Détails techniques :**

- Année de construction : 1949
- Évaluation municipale (2015) : 62 100 \$ (bâtiment) et 15 900 \$ (terrain) = 78 000 \$
- Superficie du bâtiment : 78.07 m<sup>2</sup> ou 840.37 pi<sup>2</sup>
- Dimensions du bâtiment complémentaire : 28.6 m<sup>2</sup> ou 308 pi<sup>2</sup>
- Dimensions du terrain : 276.1 m<sup>2</sup> ou 2 972 pi<sup>2</sup> (10.57m X 34.40 m)
- Le compte de taxes annuel total d'un éventuel acheteur tournerait autour de 1 188 \$.



### **FORMULAIRE DE SOUMISSION**

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Adresse courriel \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Télécopieur \_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_, déclare avoir pris connaissance de tous les documents d'appels d'offres, lesquels font partie intégrante de cette soumission et m'engage à respecter toutes les conditions générales prévues à l'appel d'offres.

Signature (obligatoire) \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

### **VOTRE MISE**

<b>Descriptif</b>	<b>Votre mise (\$)</b>
<b>Caserne de pompiers</b>	_____ \$ (Excluant les taxes)

**Paiement :** Le paiement pourra se faire par chèque certifié auprès du responsable de l'appel d'offre. La vente est assujettie à la (TPS) de 5 % et à (TVQ) de 9.975 %.

### **Important**

Pour que votre soumission soit conforme, vous devrez :

- Signer l'endroit indiqué dans le document;
- Inscrire la mention « Vente – Caserne du lin » sur l'enveloppe cachetée;
- S'assurer que le document soit reçu à l'adresse indiquée avant l'heure d'ouverture des soumissions, à la date indiquée.